

AIRETEC

58 rue André Chenier
80000 AMIENS
Tel : 03.22.89.77.97
Fax : 03.22.89.77.13

Fiche de données de sécurité

Nom du produit : **CIREX PV6**

Edition du 02.2007

1. Identification de la substance/ préparation et de la société/ entreprise

Nom du produit

CIREX PV6

Fabricants/fournisseur

Sarl AIRETEC
58, rue André Chénier
80 000 Amiens
France
Tél : 03 22 89 77 97
Fax: 03 22 89 77 13

2. Composition et information sur les composants

Constituants :

45-50 % d'acétone CAS 67-64-1
3-5 % de toluène CAS 108-88-3
15-25 % de diacétone alcool CAS 123-42-2
3-10 % de Cellulose ester CAS 9004-35-7
3-10 % de diméthyl phtalate CAS 131-11-3

3. Dangers possibles

Risque principal :

R 11 : Facilement inflammable
R 37 : Irritant pour les voies respiratoires
l'environnement aquatique
R 65 : Nocif, risque d'effets très graves des lésions pulmonaires par ingestion

4. Premiers secours

Indications générales : Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
Inhalation : Sortir à l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
Contact avec la peau : Laver avec de l'eau et du savon et bien rincer.
Contact avec les yeux : Laver à l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
Ingestion : Ne pas faire vomir. Appeler un médecin spécialiste.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction recommandés : CO₂, poudre d'extinction .
Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.
Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité : eau
En cas de feu il y a la possibilité de formation de monoxyde de carbone et de dioxyde de carbone.
Equipement de protection spécial : Porter un équipement de protection complet.
Autres indications :
Rafraîchir les emballages dangereux en pulvérisant de l'eau.
Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Les précautions individuelles : Prendre soin d'une ventilation appropriée.
Mesures pour la protection de l'environnement :
Empêcher le liquide de se répandre en surface (par exemple, par endiguement ou par barrage anti-pollution).
Eviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves.
Les méthodes de nettoyage et de ramassage :
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13. Assurer une aération suffisante.

AIRETEC

58 rue André Chenier
80000 AMIENS
Tel : 03.22.89.77.97
Fax : 03.22.89.77.13

Fiche de données de sécurité

Nom du produit : **CIREX PV6**

Edition du 02.2007

7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour la manipulation :
Tenir les emballages hermétiquement fermés
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Préventions des incendies et des explosions :
Des mélanges inflammables peuvent se constituer dans le fût métallique vidangé.
Tenir à l'abri de sources d'inflammation – ne pas fumer.
Prendre des mesures contre une charge électrostatique
Stockage :
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :
Eviter des sources de chaleur, stocker au frais

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :
Assurer une ventilation suffisante des endroits de travail.
Mesures générales de protection et d'hygiène :
Tenir à l'écart des produits alimentaires.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Protection respiratoire :
En cas d'exposition intense ou durable, utiliser un masque.
Protection des mains : Port de gants en caoutchouc synthétique.
Protection des yeux : Port de lunettes.
Protection de la peau : porter des vêtements adaptés.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect : liquide
Couleur : Bleue
Point d'ébullition : 56-125°C
Point d'éclair : < à 0°C
Densité à 20 °C : 0.75
Solubilité dans l'eau : insoluble

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter : Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
Substances à éviter : Agents d'oxydation et acides forts.
Produits de décomposition dangereux : La décomposition thermique peut produire du monoxyde de carbone.

11. Informations toxicologiques

Classification de danger au niveau de la toxicité : Modérée
Effets primaires d'irritation :
Un contact avec la peau répété ou prolongé peut causer une rougeur ou une inflammation dermique.
Irritation des yeux possible.

12. Informations écologiques

Catégorie de pollution des eaux 2 (classification propre) : polluant.

13. Conditions relatives à l'élimination

Elimination du produit : Evacuation conformément aux prescriptions légales.
Elimination des emballages vides : Les emballages ne pouvant être nettoyés doivent être évacués de même manière que le produit.

14. Informations relatives au transport

Transport par terre ADR / RID
Classe : 3.
Chiffre / lettre : 3
No UN 1993

AIRETEC

58 rue André Chenier
80000 AMIENS
Tel : 03.22.89.77.97
Fax : 03.22.89.77.13

Fiche de données de sécurité

Nom du produit : **CIREX PV6**

Edition du 02.2007

Transport maritime IMDG / GGVSee

Classe :3.

No UN : 1993

Groupe d'emballage :II

No EMS :3 – 07

MFAG :310

15. Informations réglementaires

Informations figurant sur l'étiquette :

Symboles de danger :

F :Facilement inflammable

Xn : Nocif

Codes de risques (Phrases R) :

R 11 : Facilement inflammable.

R 37 :Irritant pour les voies respiratoires

R 65 :Nocif, risque d'effets très graves des lésions pulmonaires par ingestion

Codes de sécurité (Phrases S) :

S 16 :Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles – Ne pas fumer.

S 23 : Ne pas respirer les gaz, fumées ou vapeurs

S 33 : Eviter l'accumulation de charges électrostatiques

S 62 : En cas d'ingestion, ne pas faire vomir ; consulter un médecin .

16. Autres informations

Cette fiche d'informative montre certaines conditions de sécurité requises lors de l'utilisation de notre produit. Elle correspond à l'état actuel de nos connaissances et expériences. Elle ne représente en aucun cas une garantie quant à la quantité et quant aux propriétés exigées pour ce produit.